

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00889 Numéro SIREN : 407 991 876 Nom ou dénomination : A7 PROTECTION

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2020 sous le numéro de dépôt 13627

A7 PROTECTION

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 187.600 Euros

Siège social à RIS ORANGIS (Essonne) 10, quai de la Borde – Les Rives de Seine

407 991 876 RCS EVRY – SIRET 401 991 876 00035

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 5 OCT. 2020
	Numéro : 13627

DEUXIEME DECISION – Affectation du résultat

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit la somme de 461.867,04 Euros, de la façon suivante :

- A l'associé unique à titre de dividendes
la somme de 300.000,00 Euros
- Le solde, soit la somme de 161.867,04 Euros
au compte « Report à Nouveau »

Le dividende global en numéraire revenant à chaque action est ainsi fixé à 319,829 Euros, sera payé au siège social à compter de ce jour.

L'Associé Unique prend acte que ce dividende est servi à une personne morale assujettie de plein droit à l'impôt sur les sociétés.

L'Associé Unique reconnaît en outre que, conformément aux dispositions de l'article 243 *bis* du CGI, les dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices, ont été les suivants :

Exercices	Distribution globale	Distribution par action	Revenu éligible à abatement	Revenu non éligible à abatement
31.12.2018	150.000	159,91	0	150.000
31.12.2017	133.262	106,61	33.262,32	99.999,68
31.12.2016	133.300	106,64	33.271,68	100.028,32

Cette décision a été prise par l'Associé unique le 21 avril 2020.

**Copie certifiée conforme
Le représentant légal**



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A7 PROTECTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise : 10 Quai de la Borde 91130 RIS ORANGIS		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 4 0 7 9 9 1 8 7 6 0 0 0 3 5		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31/12/2019		
		Brut I	Amortissements, provisions II	
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	
		Frais de développement *	CX	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	15 568
		Fonds commercial (1)	AH	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	
		Constructions	AP	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	
		Autres immobilisations corporelles	AT	309 069
		Immobilisations en cours	AV	
		Avances et acomptes	AX	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
		Autres participations	CU	
		Créances rattachées à des participations	BB	
		Autres titres immobilisés	BD	5 260
		Prêts	BF	
		Autres immobilisations financières*	BH	16 143
	TOTAL (II)		BJ	346 041
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	
		En cours de production de biens	BN	
		En cours de production de services	BP	
		Produits intermédiaires et finis	BR	
		Marchandises	BT	508 190
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 184
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 916 581
		Autres créances (3)	BZ	42 386
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	648 695	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	21 616	
	TOTAL (III)	CJ	3 139 653	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	3 485 694	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME**
Le Représentant Légal

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU A7 PROTECTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 187 600)			DA	187 600	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	25 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	10 000	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	850 084	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	461 867	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 534 551	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	397 424	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	500	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	6 757	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	502 137	
	Dettes fiscales et sociales			DY	492 209	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	37 496	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	308 385	
TOTAL (IV)			EC	1 744 910		
Ecart de conversion passif* (V)			ED	4 218		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 283 679		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 454 598
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	633

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A7 PROTECTION						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 998 716	FB	125 213	FC	4 123 930	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 018 490	FH	7 216	FI	1 025 706	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 017 206	FK	132 429	FL	5 149 636	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	450	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	55 111	
	Autres produits (1) (11)					FQ	7 875	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 213 073
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 166 121	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	94 954	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 043 436	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	53 377	
	Salaires et traitements*					FY	790 133	
	Charges sociales (10)					FZ	317 450	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	70 621
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	8 885
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	44 567	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 589 550	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	623 523	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	364	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	14	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	378	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 847	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	3 847	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 468)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	620 054	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SASU A7 PROTECTION		Néant ☐ *			
		Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 2 084		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 2 084		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 999		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 999		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 1 085			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 159 273			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 5 215 537			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 4 753 669			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 461 867			
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1 38 066	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	999			
	Produits des cessions d'éléments d'actif		2 084		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A7 PROTECTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 3 283 680 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 461 867 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/03/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 9 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.



Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65-67 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2018



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

En date du 31 janvier 2019, il a été procédé à une réduction de capital par rachats d'actions. Cette réduction porte sur 312 actions représentant un montant de 62 400€.

Le prix de rachat de ces actions s'est élevé à 490 000€. La différence entre le prix total d'achat des actions et la valeur nominale des actions annulées a été imputée sur le poste "report à nouveau".

**Notes sur le bilan**

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 069	7 500		15 569
Immobilisations incorporelles	8 069	7 500		15 569
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 727			20 727
- Matériel de transport	158 637	23 324	20 528	161 433
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	112 822	16 125	2 038	126 910
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	26 123		26 123	
Immobilisations corporelles	318 309	39 449	48 689	309 070
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	5 160	100		5 260
- Prêts et autres immobilisations financières	16 148	307	312	16 143
Immobilisations financières	21 308	407	312	21 403
ACTIF IMMOBILISE	347 686	47 356	49 001	346 041



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	7 500	39 449	407	47 356
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	7 500	39 449	407	47 356
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste		26 123		26 123
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		22 566	282	22 848
Scissions				
Mises hors service			30	30
Diminutions de l'exercice		48 689	312	49 001



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 408	4 933		9 341
Immobilisations incorporelles	4 408	4 933		9 341
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 628	1 889		15 517
- Matériel de transport	62 480	38 273	19 559	81 194
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 588	25 527	2 038	87 078
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	139 696	65 689	21 596	183 789
ACTIF IMMOBILISE	144 104	70 622	21 596	193 129



Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
<i>Ventilation des dotations</i>			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	4 933	65 689	70 622
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	4 933	65 689	70 622
<i>Ventilation des diminutions</i>			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		21 596	21 596
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice		21 596	21 596

**Notes sur le bilan**

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 996 727 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	16 143		16 143
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 916 581	1 916 581	
Autres	42 386	42 386	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	21 616	21 616	
Total	1 996 727	1 980 583	16 143
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	65 930
Banque – intérêts courus à recevoir	157
Total	66 087



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 738 153 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	633	633		
– à plus de 1 an à l'origine	396 791	113 236	283 555	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	500	500		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	502 137	502 137		
Dettes fiscales et sociales	492 209	492 209		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	37 497	37 497		
Produits constatés d'avance	308 386	308 386		
Total	1 738 153	1 454 598	283 555	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	400 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	108 546			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	46 452
Dettes provis. pr congés à payer	45 908
Personnel – autres charges à payer	105 241
Charges sociales s/congés à payer	19 225
Charges sociales – charges à payer	33 885
Etat – autres charges à payer	3 682
Prov formation	3 880
Charges à payer cvae	7 124
Clients – avoirs à établir	37 497
Total	302 893



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Abonnement edf	35		
Sous traitance	833		
Locations immobilières	300		
Locations mobilières	1 602		
Entetiens et maintenances	6 357		
Assurances	8 878		
Abonnements/documentation	1 623		
Telecom	1 989		
Total	21 616		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Marchandises/ports/installation	195 725		
Maintenance	112 661		
Total	308 386		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 006 542	7 070	1 013 611
Ventes de marchandises	3 998 717	125 213	4 123 930
Produits des activités annexes	11 948	147	12 095
TOTAL	5 017 207	132 430	5 149 637

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	999	
Produits des cessions d'éléments d'actif		2 085
TOTAL	999	2 085



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 48 994 euros

SAS A7 PROTECTION

Société par Actions Simplifiées au capital de 187 600 EUROS
Siège social : 10 Quai de la Borde – Les Rives de Seine
91130 RIS ORANGIS

RCS EVRY 407 991 876

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS**

LE 31 DECEMBRE 2019

PHILIPPE Olivier – Commissaire aux comptes
Compagnie Régionale de Paris
79 avenue de la Cour de France – 91260 JUVISY SUR ORGE

SAS A7 PROTECTION

Société par Actions Simplifiées au capital de 187 600 EUROS

Siège social : 10 Quai de la Borde – Les Rives de Seine

91130 RIS ORANGIS

RCS EVRY 407 991 876

Exercice clos le 31/12/2019

À l'actionnaire unique de la société A7 PROTECTION

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale du 12 mai 2017 j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS A7 PROTECTION relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société A7 PROTECTION à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les comptes annuels ont été réalisés dans la continuité des règles et méthodes comptables et n'appellent pas de remarques particulières significatives.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

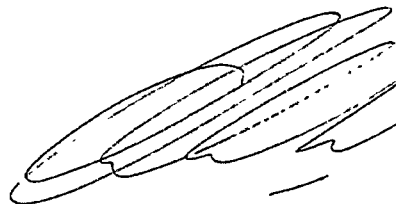
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative



provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Juvisy sur Orge, le 6 avril 2020

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a final horizontal stroke.

Olivier PHILIPPE
Commissaire aux comptes

**Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	15 569	9 341	6 228	3 661
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	309 070	183 789	125 281	152 490
Immob. en cours / Avances & acomptes				26 123
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres titres immobilisés	5 260		5 260	5 160
Autres immobilisations financières	16 143		16 143	16 148
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	346 041	193 129	152 912	203 582
<i>Stocks</i>				
Marchandises	508 190	8 885	499 305	594 886
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	1 916 581		1 916 581	2 481 395
Personnel	2 875		2 875	1 227
Etat, Impôts sur les bénéfices	24 725		24 725	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	14 786		14 786	11 029
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 185		2 185	11 030
Disponibilités	648 695		648 695	758 134
Charges constatées d'avance	21 616		21 616	26 676
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 139 653	8 885	3 130 768	3 884 377
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 485 694	202 015	3 283 680	4 087 959

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

 **Bilan**

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	187 600	250 000
Réserve légale	25 000	25 000
Réserves statutaires ou contractuelles	10 000	10 000
Report à nouveau	850 085	706 934
Résultat de l'exercice	461 867	720 750
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 534 552	1 712 685
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	396 791	105 390
Découverts et concours bancaires	633	1 811
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	397 424	107 201
Emprunts et dettes financières diverses	500	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 757	33 363
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	502 137	684 478
Personnel	152 942	216 351
Organismes sociaux	94 893	127 138
Etat, Impôts sur les bénéfices		69 027
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	226 030	373 513
Autres dettes fiscales et sociales	18 344	23 699
Dettes fiscales et sociales	492 209	809 727
Autres dettes	37 497	405
Produits constatés d'avance	308 386	730 363
TOTAL DETTES	1 744 910	2 365 538
Ecart de conversion – Passif	4 218	9 737
TOTAL PASSIF	3 283 680	4 087 959

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

**Compte de Résultat**

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	4 123 930	4 110 998	12 932	0.31
Production vendue	1 025 706	879 618	146 088	16.61
Subventions d'exploitation	450	4 504	-4 054	-90.01
Autres produits	62 987	54 312	8 675	15.97
Total	5 213 074	5 049 432	163 641	3.24
CONSOMMATION M/SES &				
Achats de marchandises	2 166 121	2 407 453	-241 332	-10.02
Variation de stock (m/ses)	94 955	-321 212	416 167	-129.56
Autres achats & charges externes	1 043 437	855 939	187 497	21.91
Total	3 304 513	2 942 180	362 333	12.32
MARGE SUR M/SES & MAT	1 908 561	2 107 252	-198 691	-9.43
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	53 378	34 105	19 273	56.51
Salaires et Traitements	790 134	699 558	90 576	12.95
Charges sociales	317 451	257 406	60 045	23.33
Amortissements et provisions	79 507	75 797	3 710	4.89
Autres charges	44 568	12 917	31 650	245.02
Total	1 285 038	1 079 784	205 253	19.01
RESULTAT D'EXPLOITATION	623 523	1 027 468	-403 945	-39.31
Produits financiers	378	556	-178	-31.96
Charges financières	3 847	1 113	2 734	245.57
Résultat financier	-3 469	-557	-2 912	522.56
RESULTAT COURANT	620 054	1 026 911	-406 856	-39.62
Produits exceptionnels	2 085	37 216	-35 131	-94.40
Charges exceptionnelles	999	35 092	-34 093	-97.15
Résultat exceptionnel	1 086	2 124	-1 038	-48.88
Impôts sur les bénéfices	159 273	308 284	-149 011	-48.34
RESULTAT DE L'EXERCICE	461 867	720 750	-258 883	-35.92

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A7 PROTECTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 3 283 680 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 461 867 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/03/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 9 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65-67 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2018

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

En date du 31 janvier 2019, il a été procédé à une réduction de capital par rachats d'actions. Cette réduction porte sur 312 actions représentant un montant de 62 400€.

Le prix de rachat de ces actions s'est élevé à 490 000€. La différence entre le prix total d'achat des actions et la valeur nominale des actions annulées a été imputée sur le poste "report à nouveau"

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

 **Notes sur le bilan****Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 069	7 500		15 569
Immobilisations incorporelles	8 069	7 500		15 569
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 727			20 727
- Matériel de transport	158 637	23 324	20 528	161 433
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	112 822	16 125	2 038	126 910
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	26 123		26 123	
Immobilisations corporelles	318 309	39 449	48 689	309 070
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	5 160	100		5 260
- Prêts et autres immobilisations financières	16 148	307	312	16 143
Immobilisations financières	21 308	407	312	21 403
ACTIF IMMOBILISE	347 686	47 356	49 001	346 041

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

 **Notes sur le bilan**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	7 500	39 449	407	47 356
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	7 500	39 449	407	47 356
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste		26 123		26 123
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		22 566	282	22 848
Scissions				
Mises hors service			30	30
Diminutions de l'exercice		48 689	312	49 001

Olivier Philippe
Commissaire aux Comptes
Certifié conforme
à l'original



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 408	4 933		9 341
Immobilisations incorporelles	4 408	4 933		9 341
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 628	1 889		15 517
- Matériel de transport	62 480	38 273	19 559	81 194
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 588	25 527	2 038	87 078
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	139 696	65 689	21 596	183 789
ACTIF IMMOBILISE	144 104	70 622	21 596	193 129

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

 **Notes sur le bilan**

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
<i>Ventilation des dotations</i>			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	4 933	65 689	70 622
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	4 933	65 689	70 622
<i>Ventilation des diminutions</i>			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		21 596	21 596
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice		21 596	21 596

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 996 727 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	16 143		16 143
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 916 581	1 916 581	
Autres	42 386	42 386	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	21 616	21 616	
Total	1 996 727	1 980 583	16 143
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	65 930
Banque – intérêts courus à recevoir	157
Total	66 087

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

**Notes sur le bilan****Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 738 153 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	633	633		
– à plus de 1 an à l'origine	396 791	113 236	283 555	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	500	500		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	502 137	502 137		
Dettes fiscales et sociales	492 209	492 209		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	37 497	37 497		
Produits constatés d'avance	308 386	308 386		
Total	1 738 153	1 454 598	283 555	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	400 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	108 546			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	46 452
Dettes provis. pr congés à payer	45 908
Personnel – autres charges à payer	105 241
Charges sociales s/congés à payer	19 225
Charges sociales – charges à payer	33 885
Etat – autres charges à payer	3 682
Provision formation	3 880
Charges à payer cvae	7 124
Clients – avoirs à établir	37 497
Total	302 893

OLIVIER PHILIPPE
COMPTABLE AUX COMPTES

CONFORME

 **Notes sur le bilan****Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Abonnement edf	35		
Sous traitance	833		
Locations immobilières	300		
Locations mobilières	1 602		
Entretien et maintenances	6 357		
Assurances	8 878		
Abonnements/documentations	1 623		
Telecom	1 989		
Total	21 616		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Marchandises/ports/installation	195 725		
Maintenance	112 661		
Total	308 386		

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

 **Notes sur le compte de résultat****Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 006 542	7 070	1 013 611
Ventes de marchandises	3 998 717	125 213	4 123 930
Produits des activités annexes	11 948	147	12 095
TOTAL	5 017 207	132 430	5 149 637

Charges et Produits exceptionnels**Résultat exceptionnel****Opérations de l'exercice**

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	999	
Produits des cessions d'éléments d'actif		2 085
TOTAL	999	2 085

***Autres informations*****Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 48 994 euros

SAS A7 PROTECTION

Société par Actions Simplifiées au capital de 187 600 EUROS

Siège social : 10 Quai de la Borde – Les Rives de Seine
91130 RIS ORANGIS

RCS EVRY 407 991 876

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2019

PHILIPPE Olivier – Commissaire aux comptes
Compagnie Régionale de Paris
79 avenue de la Cour de France – 91260 JUVISY SUR ORGE

SAS A7 PROTECTION

Société par Actions Simplifiées au capital de 187 600 EUROS

Siège social : 10 Quai de la Borde – Les Rives de Seine

91130 RIS ORANGIS

RCS EVRY 407 991 876

Exercice clos le 31/12/2019

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

A l'associé unique,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

I - CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

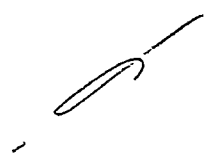
Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article L.227-10 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il m'appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L.227-10 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Entre la société DOOWIE INVEST SAS, associée et Présidente de la SAS A7 PROTECTION :

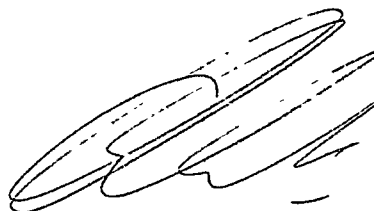
La SAS A7 PROTECTION a rémunéré son Président, conformément à l'assemblée générale du 31 janvier 2019, à hauteur de 282 500 euros hors taxes.



**II - CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS
DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

NEANT

Fait à Juvisy sur Orge, le 6 avril 2020

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a final horizontal stroke, positioned above the printed name.

Olivier PHILIPPE
Commissaire aux comptes